



STATISTIQUES ET INDICATEURS

VENDEE

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA
EN MAS 2018

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RÉSERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

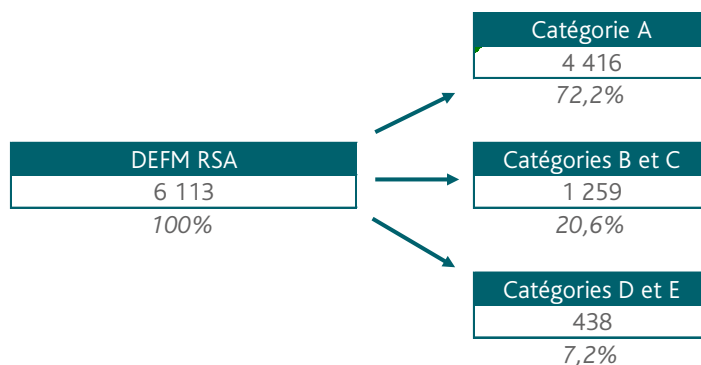
Fin mars 2018 en Vendée, plus de 6 100 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, plus de 5 700 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (72,2%), devant les catégories B et C (20,6%) et D et E (7,2%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 44,4% de l'ensemble de la DEFM.

Graphique 1

REPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR CATÉGORIE



EN SAVOIR PLUS

Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

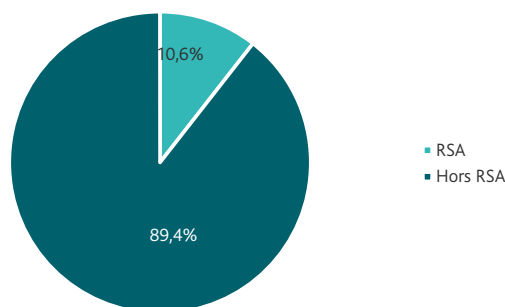
Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.

Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

2 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA EN CATEGORIE ABC



Plus de 6 100 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin mars 2018. Ils représentent 10,0% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC du département.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (80,1%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

Tableau 1

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	683	3 312	421	4 416
Catégorie B	190	180	361	731
Catégorie C	258	124	146	528
TOTAL A,B,C	1 131	3 616	928	5 675
Catégorie D	66	91	43	200
Catégorie E	107	57	74	238
TOTAL	1 304	3 764	1 045	6 113

LES CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

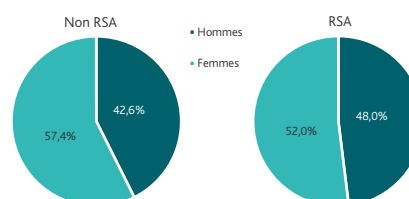
52,0% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 57,4% (-5,4 points).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans et des 35-54 ans dans une moindre mesure parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (4,4%) alors qu'hors RSA ils représentent 15,9% des demandeurs d'emploi.

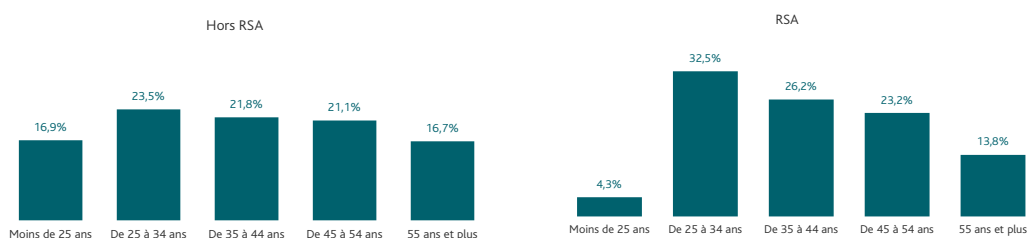
Graphique 3

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



Graphique 4

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR TRANCHE D'AGE



3 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Tableau 2

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV VII - BAC + 3	7,9%	5,6%
NIV III - BAC + 2	11,3%	6,7%
NIV IV - BAC	24,0%	16,9%
NIV V - CAP / BEP	44,6%	48,9%
NIV V bis - Niveau 3ème	5,2%	8,2%
NIV VI - Sans formation	7,0%	13,7%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	8,5%	14,1%
Ouvriers qualifiés	13,8%	13,7%
Employés non qualifiés	17,7%	25,9%
Employés qualifiés	50,0%	40,4%
Cadres techniciens, et agents de maîtrise	9,9%	5,9%

48,9% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les titulaires d'un BAC (16,9%) et les demandeurs sans formation (13,7%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

Tableau 3

LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	349	3
K1304 Services domestiques	331	2
A1203 Entretien des espaces verts	184	13
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	165	6
N1103 Magasinage et préparation de commandes	151	7
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	150	4
N1105 Manutention manuelle de charges	150	17
K1303 Assistance auprès d'enfants	143	1
D1507 Mise en rayon libre-service	127	10
K1302 Assistance auprès d'adultes	126	9
D1505 Personnel de caisse	120	18
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	118	8
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	117	20
G1605 Plonge en restauration	113	35
D1106 Vente en alimentation	99	12

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec près de 350 bénéficiaires, soit 6,1% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec plus de 300 demandeurs (5,8%) et Entretien des espaces verts (3,2%) avec plus de 184 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. La mise en rayon libre-service, l'entretien des espaces verts et le nettoyage de locaux sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel de caisse (18^{ème} hors RSA), de la manutention manuelle de charges (17^{ème} hors RSA), de la maintenance des bâtiments et des locaux (20^{ème} hors RSA) et de la plonge en restauration (35^{ème} hors RSA).

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 16,9% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC pour 24,0% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 7,1 points.

A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 21,9% pour 12,2%.

40,4% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (25,9%) et les ouvriers qualifiés (16,7%).

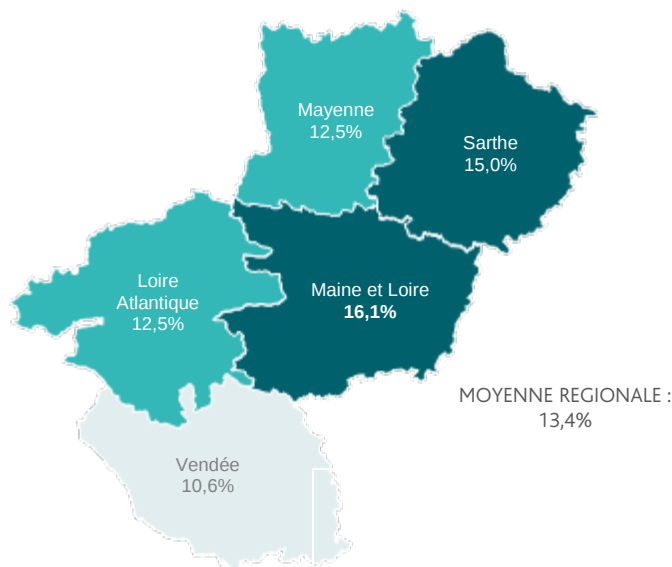
Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs. Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 5,9% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 9,9% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 17,7% des demandeurs hors RSA et 25,9% des demandeurs dans le dispositif (+8,2 points), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 8,5% de la population hors RSA à 14,1% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

LA SITUATION PAR TERRITOIRE

Carte 1

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR DEPARTEMENT



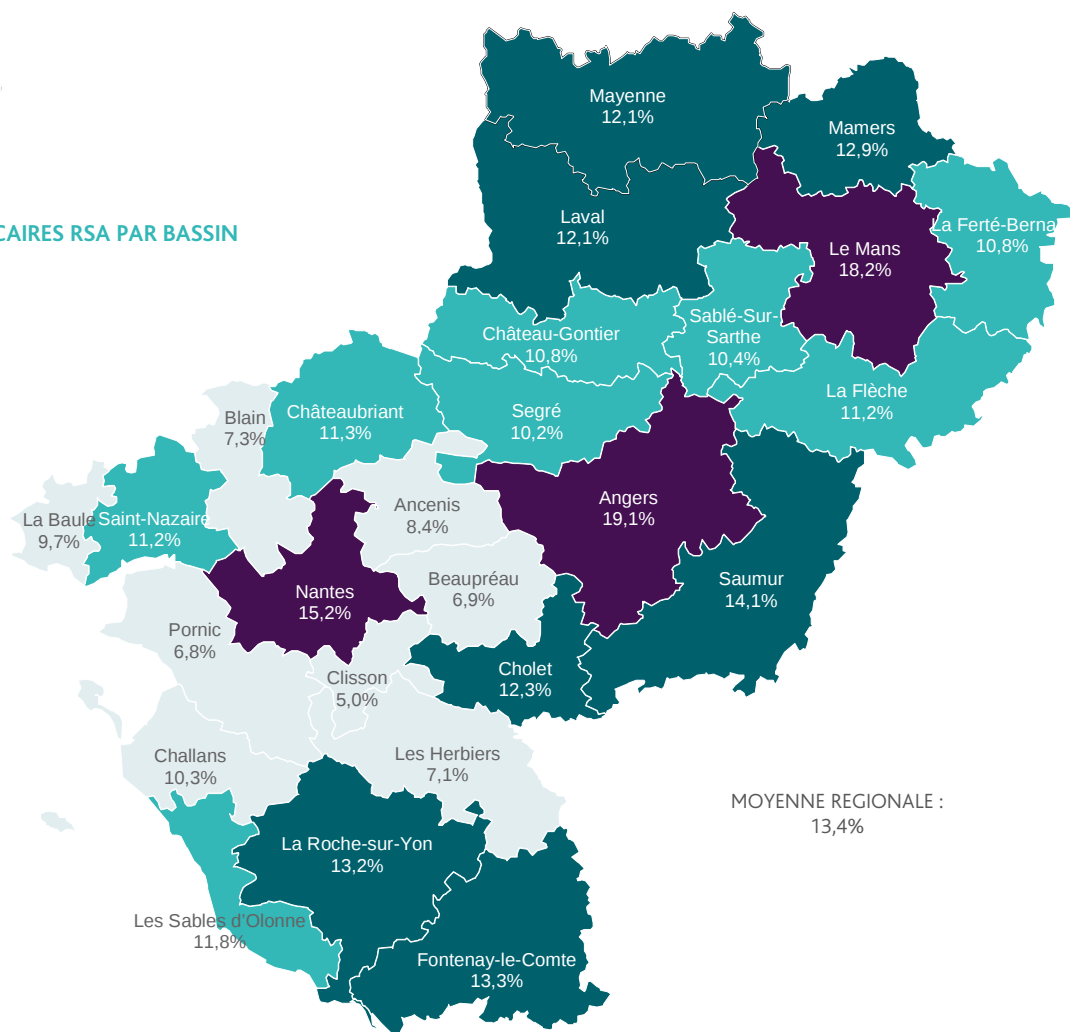
Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe et le Maine-et-Loire possèdent la part la plus élevée avec 15,0% et 16,1% de bénéficiaires RSA. Les 3 autres départements affichent des taux relativement proches et en deçà de la moyenne régionale. La Vendée affiche le taux le plus bas (10,6%) devant la Mayenne et la Loire-Atlantique (12,5%).

Les disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (18,8%), du Mans (17,5%) et de Nantes (14,5%).

Parmi les bassins ruraux, Angers (19,1%) et Le Mans (18,2%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (5,0%), de Pornic (6,8%) et de Beaupréau (6,9%) affichent des taux deux fois moins élevés que la moyenne régionale

Carte 2

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR BASSIN



Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAU

Conception et réalisation :
Service SEE – Linda LAUNAY

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

